

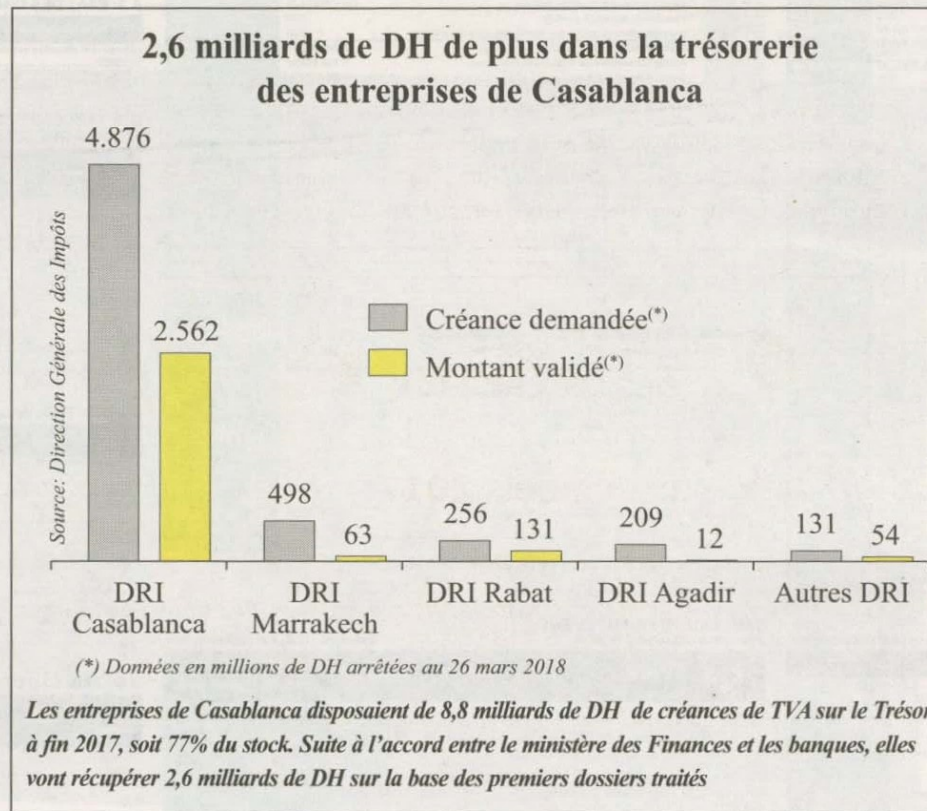
Crédits TVA

Les premiers décaissements imminents

- Feu vert du Trésor pour le paiement de 2,8 milliards de DH

- Le stock estimé à 11,5 milliards de DH à fin 2017

L'ACCORD entre le ministère des Finances et les banques sur le remboursement des crédits de TVA aux entreprises privées est rentré dans sa phase «concrète». Le Trésor a signé des reconnaissances de dettes d'un montant global de 2,8 milliards de DH à 132 sociétés au dernier pointage réalisé le 26 mars. 175 dossiers portant sur un montant de 3,1 milliards de DH sont en cours d'instruction. Au total, les demandes de remboursement adressées au fisc portent sur 5,9 milliards de DH, soit un peu plus de la moitié du stock de crédits de TVA dus au secteur privé (11,5 milliards de DH à fin 2017). Les entre-



L'attestation délivrée par la DGI permettra aux entreprises de négocier les modalités de mobilisation de leur créance avec les banques signataires de la convention avec le ministère des Finances. Le processus devrait être rapide, les conventions ayant été préparées à l'avance. Les banquiers assurent volontiers qu'il s'agit d'un business intéressant. Les services de factoring espèrent capter la plus grosse part des 11,5 milliards de DH de créances de TVA des entreprises privées sur le Trésor.

Ces rentrées de fonds constitueront une bouffée d'oxygène pour les entreprises. Elles pourront à leur tour régulariser leur situation vis-à-vis de leurs fournisseurs. Les délais de paiement dans le privé continuent de se dégrader et atteignent des niveaux plus qu'alarmants dans certains secteurs.

L'écrasante majorité des demandes de remboursement provient de Casablanca. La région concentre l'essentiel du tissu des entreprises. Leurs avoirs totalisaient 8,8 milliards de DH à fin 2017, soit 77% du stock global de crédits TVA. Les accords de remboursement au 26 mars portent sur un montant de 2,6 milliards de DH et 2,3 milliards de DH sont en cours d'instruction. Les entreprises de la région de Marrakech, elles, ont pour l'instant obtenu 63 millions de DH sur les 498 millions de DH qu'elles réclament. □

prises peuvent toujours opter pour la voie classique pour se faire rembourser quitte à patienter quelques mois. Mais, toutes signeraient d'office pour la solution d'affacturage proposée par l'Etat, même si elle leur coûtera 3,5% d'intérêt par an. Les facilités de trésorerie auprès des banques reviennent plus cher. Elles coûtent en moyenne 5,52% de taux d'intérêt en 2017. A cette facture, s'ajoutent les coûts administratifs liés au recouvrement du crédit de TVA.